

Témoignage.

Voici des extraits de trois courriers au sujet des effets ressentis à proximité d'antennes de téléphonie mobile.

« Permettez-moi de prendre la plume pour vous faire part d'une difficulté importante liée à la santé et au bien-être.

Il s'agit de la présence abondante des antennes GSM. Bien entendu, j'éviterai le ton de la controverse passionnée pour me contenter de décrire simplement les faits, m'attachant à les exposer de la façon la plus objective possible.

Je travaillais depuis quelques années dans un bâtiment. En 2003, des opérateurs sont venus placer une antenne sur le toit de l'aile en face de celle où se trouvait mon bureau. J'ai commencé à ressentir de violents maux de tête. Le soir, au lieu de s'atténuer, ils restaient présents, causant des insomnies jusqu'au creux de la nuit. La chronologie entre les fortes céphalées et l'installation de cette antenne est tellement exacte que je suis certaine que la cause des céphalées réside dans les radiations qu'elle émet. D'autres raisons fondent cette conviction : j'ai reçu un jour un GSM et, après son utilisation au-delà d'un certain temps, je ressentais exactement les mêmes symptômes. Il va de soi que je ne l'ai plus utilisé. Enfin, je n'ai jamais ressenti ces symptômes-là en d'autres circonstances qu'à proximité d'une antenne ou en téléphonant avec un GSM.

Des scientifiques attestent de perturbations de l'organisme et de dommages importants sur la santé. Certains lancent des avertissements alarmants. Par exemple, le professeur Leif Salford (National Institute of Environmental Health Sciences, Département de neurochirurgie de l'hôpital de l'université de Lund, Suède), exposait en 2003 : « *Nous avons trouvé, et présentons ici pour la première fois une preuve hautement significative de dommages neuronaux à la fois au cortex, l'hippocampe et (« basal ganglia ») dans les cerveaux des rats exposés. Le résultat semble indiquer un dommage sérieux aux neurones. (...)Un tel dommage aux cellules nerveuses peut ne pas voir de conséquences immédiatement démontrables, même s'il est répété. Par contre, il pourrait, à long terme, résulter en une diminution des capacités du cerveau qui pourrait se révéler lors de l'apparition d'autres maladies nerveuses...* » Il précise : « *si ces effets sont transférés sur les jeunes humains, les effets peuvent être terrifiants* ». Par ailleurs, Neil Cherry, biophysicien de l'université de Lincoln en Nouvelle-Zélande, considère que la prolifération des GSM et des antennes contribue sérieusement au développement des cancers, tumeurs au cerveau et problèmes neurologiques dans la population... Le Docteur Hyland, de l'université de Washington, précise que « *Les normes de sécurité existantes régissant l'exposition du public aux radiations utilisées en téléphonie mobile, sont totalement inadéquates, et la philosophie qui sous-tend leur formulation, est fondamentalement défectueuse.* » Et le Professeur Lay de la même université affirme : « *Il est difficile de nier que les micro-ondes à faible intensité peuvent affecter le système nerveux* »
Ce ne sont que quelques exemples...

Ma présence dans ce bâtiment (surmonté actuellement de trois antennes) provoque des conséquences graves, que j'essaierai de décrire le plus succinctement possible : je ressens invariablement de fortes céphalées, des difficultés visuelles (après deux

heures, lorsque je regarde une feuille A4, les lignes ne sont plus droites mais oscillent), de la tachycardie, des vertiges (qui persistent, ainsi que les céphalées, longtemps après l'exposition), des difficultés de concentration, des difficultés pour trouver mes mots, une douleur constante à l'arrière de la tête et une sensation de pression sous le front, des insomnies notamment en raison de la violence des céphalées et des vertiges continuels.

Actuellement, je travaille la plupart du temps dans un autre bâtiment. Mais le problème se repose : à proximité de celui-ci se trouvent plusieurs antennes GSM et là aussi, je ressens ces symptômes, quoique de façon un peu moins violente. Comme ils ne se résorbent pas rapidement et que l'exposition est constante et quotidienne, ils rendent la situation de plus en plus insupportable. Une difficulté importante réside dans le fait que ces effets mettent tellement de temps à disparaître (et du reste ne disparaissent jamais vraiment) et qu'ils s'accumulent : chaque exposition accentue les difficultés et rend la situation plus intolérable. Actuellement, les céphalées, vertiges, difficultés visuelles et auditives sont devenus constants, c'est-à-dire que je n'ai plus un instant de répit. Comment le dire autrement qu'en ces termes : je n'en peux plus. En outre, j'assiste à une dégradation de la situation. J'ai également des problèmes auditifs, notamment d'hyperacousie. Je joue du violoncelle depuis des années mais j'ai dû y renoncer pour cette raison. Outre cette souffrance physique, des fonctions aussi vitales que la vision, l'ouïe, l'équilibre, la faculté de concentration sont atteintes et se dégradent (!), ce qui me cause une vive inquiétude. En outre, certains scientifiques annoncent qu'il n'est pas évident que les dommages neuronaux puissent être restaurés.

La vie est immense, belle, pleine de potentialités, généreuse. J'ai la grande chance d'exercer un métier que j'adore, avec des collègues avec qui il est épanouissant de travailler. Mais la présence d'antennes GSM à proximité ou sur le toit des bâtiments où je travaille cause une souffrance insupportable au point de mettre en péril l'exercice de mon travail et de tout autre travail à leur proximité et de causer des dégâts dramatiques à ma santé. Or les antennes sont partout. La situation a des conséquences terribles sur ma vie professionnelle et privée. Je me sens exilée dans mon pays.

Certains pays estiment que les normes européennes sont insuffisantes et ont abaissé les seuils sur leur territoire (la Toscane, en Italie, avec 0,5V/m, ou le canton de Salzbourg en Autriche avec 0,6V/m...), sans que le fonctionnement de la téléphonie mobile en soit globalement affecté. Aucune distance minimale des habitations n'est fixée pour l'établissement d'antennes en Belgique alors qu'elle est de 200 m en Australie, de 500 m en Grande-Bretagne, et de 600 mètres en Pennsylvanie ! Seule une réglementation qui adopte un principe de précaution permettra de respecter et restaurer la santé et le bien-être de la population. L'établissement d'une norme dans un secteur aussi crucial semble requérir l'éclairage des scientifiques et l'adoption d'une grande prudence. Partout dans le monde, des scientifiques attestent de dommages dramatiques causés par cette technologie. J'ai trouvé des résultats alarmants en Belgique, en Allemagne, en Suède, aux Etats-Unis, en Italie, en Angleterre, etc... On ne cesse de baisser le seuil de tolérance au fur et à mesure que l'on découvre l'ampleur des conséquences désastreuses...

J'ai conscience que cette lettre est un cri de détresse, un appel au secours face aux graves inconvénients causés par les radiations des micro-ondes. J'entretiens l'espoir que l'on puisse être sensible à la souffrance qu'elles causent. Est-ce un espoir fou, insensé, quand on sait les enjeux économiques ? Rien n'est plus précieux que la vie et la santé. Et quels seraient les enjeux économiques des dégâts annoncés par certains scientifiques sur la santé de millions de personnes ? On a le droit de rêver, et le droit que rêve et réalité se rejoignent quand il s'agit simplement de pouvoir vivre sans subir d'insupportables céphalées et d'assister à la plus ou moins lente destruction de fonctions de base de son cerveau.

(...)

Bien entendu, je suis à votre entière disposition pour tous renseignements ou précisions complémentaires que vous souhaiteriez obtenir ou pour témoigner posément de ceci.

Juillet 2005

« ... je faisais allusion à deux bâtiments différents : l'un où je travaille actuellement et où je ressens fortement les symptômes décrits, et l'autre où je me rends occasionnellement et où ils se manifestent d'une façon encore plus dramatique. Des mesures ont été prises dans ce deuxième bâtiment, coiffé de trois antennes gsm. Voici ce que j'ai observé à de nombreuses reprises et de façon systématique : dans des locaux où les rayonnements mesurés atteignent jusqu'à 1,9 v/m, la situation est intenable après environ 1 à 2 heures. Les fortes céphalées, les troubles aigus de concentration, de la vision, de l'équilibre, ... sont dramatiques et se prolongent longtemps après l'exposition. A des puissances moins importantes, ils sont déjà réellement insupportables. Il semble que cette sensibilité s'accroît avec les expositions, ce qui rend la situation intenable : je ressens ces symptômes à de très nombreux endroits dès lors qu'il y a des antennes partout. Comme ils se prolongent longtemps, je n'ai plus aucun répit.

... les médecins me conseillent d'éviter les expositions. Mais comment éviter des rayonnements qui sont partout, dans les locaux professionnels, publics, privés, dans la rue ? La situation est tellement dramatique que je dois systématiquement m'absenter de certaines réunions, en raison des endroits où elles ont lieu. Les inconvénients causés par la proximité de ces antennes sont tels qu'ils me mettent dans une situation très délicate sur le plan professionnel. Or j'aime beaucoup mon métier. C'est avec consternation que j'assiste aux conséquences désastreuses de ces rayonnements sur ma vie professionnelle, ma vie privée et ma santé.

Il semble que l'adoption de normes protectrices de la population (comme par exemple 0,5 ou 0,6 v/m) dans certaines régions de l'Europe n'empêche pas le fonctionnement du réseau de téléphonie mobile. Il paraît par contre inacceptable qu'une technologie cause de tels inconvénients sur la santé et la vie quotidienne des personnes. Des scientifiques ont apporté la preuve d'effets gravement dommageables sur la santé. A l'inverse, on ne peut plus, en l'état actuel des connaissances, prétendre que cette technologie n'a aucune conséquence négative sur le corps humain. Permettez-moi de vous faire part d'une autre réflexion : l'utilisation d'un gsm est un choix personnel. Il

n'en va pas de même du rayonnement constant auquel on est soumis en raison des antennes... et qu'il n'est pas possible d'éviter.

Août 2005

« ... Lorsque ces personnes sont venues prendre les mesures, je les ai informées que le rayonnement à mon domicile était, à mon avis, beaucoup plus léger qu'à mon bureau. Ils ont confirmé ces informations : il ne dépasse pas 0,15 v/m. Dans les locaux professionnels également, les mesures confirmaient ce que je ressentais : l'intensité du rayonnement est chaque fois exactement proportionnel à l'intensité des symptômes que j'éprouve. Cette concordance confirme que j'y suis ultrasensible et que j'en subis les conséquences à partir de seuils peu élevés.

Comme ces effets semblent se cumuler, les répercussions sur ma santé sont devenues telles que (...) je suis en incapacité de travail depuis plusieurs semaines. Dès que je suis dans des endroits plus isolés de ces rayonnements, mon état s'améliore en quelques jours, mais à l'inverse, dès que je me trouve quelques heures dans des champs plus importants, les conséquences sont désastreuses et se prolongent longtemps après l'exposition.

Je n'ai d'autre solution que de fuir les endroits (très nombreux) où ces symptômes apparaissent. Mon employeur, qui accepte depuis des mois mon absence à certaines réunions, m'a avertie que mon travail ne pouvait s'effectuer à distance et que cette situation ne pouvait se prolonger.

Septembre 2005

De récentes études, menées en Allemagne et en Israël, ont démontré que la proximité d'antennes de téléphonie mobile triple voire quadruple (x 4,15) le risque de cancer dans la population

A.